

Séance du Mercredi 28 septembre 2016 à 19 heures

Commune de Tour de Faure – Salle des fêtes

Aujourd'hui, le mercredi vingt-huit septembre 2016, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Tour de Faure – Salle des fêtes

Etaient présents :
52 titulaires dont 8 possédant une procuration
9 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (procuration de M. SINDOU Géraud), Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration de Mme LENEVEU Hélène), M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle (procuration de M. COLIN Henri), M. TESTA Francesco, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, Mme HAUDRY Sabine,

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE MARNHAC

M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy (procuration de M. FOURNIER Christian),
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald (procuration de M. VIVIER Jean-Luc),
M. JARRY Daniel (procuration de Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie),

LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MERCUES

Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration de Mme LANES Bénédicte),

MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE

M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques (procuration de M. GILES Jérôme),
M. LAVAU Pascal,
M. ANNES Jean-Pierre,

• SUPPLEANTS :

BOUZIES
CAILLAC
COURS
FONTANES
LAROQUE DES ARCS
LHERM
MONTGESTY
ST MEDARD

Mme MARMIESSE Yvette,
M. MARTIN Caroline,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. CICUTO Daniel,

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

TOUR DE FAURE

Etaient excusés ou absents :BOUZIES
CAHORSCOURS
CRAYSSAC
DOUELLE
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
PONTCIRQ
PRADINES
TRESPoux-RASSIELS
VERSEtaient excusés ou absents :BOISSIERES
CABRERETS
CALAMANE
CIEURAC
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST PIERRE LAFEUILLE
VALROUFIE
VERSSecrétaire de séance :

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

M. EYROLLE Jean-Louis,

25 titulairesM. RAFFY Gilles,
Mme BOUX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU
Hélène, M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M.
DELPECH Bernard, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme
LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte,
Mme VALETTE Roselyne,
M. CANCEIL Philippe,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. CHATAIN Thierry,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
M. DIOT Fabrice,
M. GILES Jérôme,18 suppléantsMme GARRIGOU Isabelle,
M. PAULIN Peter,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. BONNET Frédéric,
M. NICOLAON Patrick,
M. DESROQUES Alain,

M. MOLINIE Romuald,

Service : Lecture publique

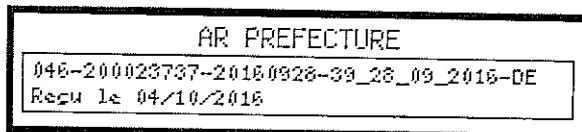
Objet : Demande de subvention pour la restauration par l'atelier public de restauration de livres
anciens ERASME à Toulouse, d'une édition rare incluant une partie des œuvres du Pape Jean XXII au
titre du FRAB

A été adopté à l'unanimité

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai
de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Affiché
Le 10 OCT. 2016

Délibération n° 39



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 28 septembre 2016
Rapporteur : José TILLOU

Rédacteur : Christiane LAURAIN
Service : Lecture publique

Objet : Demande de subvention pour la restauration par l'atelier public de restauration de livres anciens ERASME à Toulouse, d'une édition rare incluant une partie des œuvres du Pape Jean XXII au titre du FRAB

Mesdames, Messieurs,

Le service de la lecture publique, Bibliothèque patrimoniale et de recherche, participe à la première Fête de l'Histoire organisée par la Ville de Cahors et célébrant le 700^{ème} anniversaire de l'accession au Pontificat de Jacques DUEZE, natif de Cahors.

L'un des ouvrages conservé à la BPR a été sélectionné pour figurer dans la vaste exposition « Le pontificat du pape Jean XXII : un carrefour artistique et culturel entre le Midi, l'Italie et la Péninsule Ibérique », qui s'est tenu au Grenier du Chapitre, du 10 au 25 septembre 2016.

Il s'agit du livre « Corpus Juris canonici : Sexte de Boniface VIII ; Clémentines ; Extravagantes communes ; Extravagantes de Jean XXII », édité à Paris en 1540.

L'état physique de ce livre nécessitant une restauration afin de garantir les conditions de son exposition, un dossier technique a été élaboré et a reçu l'aval du Conseil Technique de Restauration au Ministère de la Culture et de la Communication.

Le projet de restauration a été validé par le Comité technique de Restauration pour un montant de : 1807.17 €.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine écrit, la Direction Régionale des Affaires culturelles et la Région Occitanie accordent des subventions aux opérations de restauration de documents anciens, rares ou précieux, à hauteur de 50 % du coût de l'opération.

Après avoir pris connaissance de ses informations, le Conseil Communautaire décide de solliciter une subvention au titre du Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition pour les Bibliothèques (FRRAB) pour la restauration de cette édition rare et précieuse.

PLAN DE FINANCEMENT		
Année	Dépenses	Recettes
2016	1 807.17 €	903.58 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget aux fonctions et natures correspondantes.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

AR PREFECTURE

046-200023737-20160928-38_28_03_2016-DE
Reçu le 04/10/2016

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- d'approuver ce plan de financement ;
- b- d'inscrire les crédits correspondants au budget 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

